



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou - Bénin
Tél. +229 21 30 10 87
+229 21 30 04 10
www.agriculture.gouv.bj

SECRETARIAT GENERAL DU MINISTERE

Direction de la Statistique Agricole

**L'ANACARDE AU BENIN, UNE FILIERE EN PLEINE MUTATION.
DIRECTION DE LA STATISTIQUE AGRICOLE (DSA), MAEP
COTONOU, BÉNIN, AVRIL 2024.**

i Les données utilisées proviennent d'une enquête nationale sur l'estimation du rendement de l'anacarde conduite par la DSA/MAEP de février à juin 2023 en collaboration avec les principaux acteurs de la filière notamment l'ATDA 4, la FENAPAB, le CNTC, la FeNaPAC, sous le financement des partenaires tels que : PACOFIDE, le PRO-Cashew et , TNS-Bénin Cajù. Il s'agit d'une opération phare du programme annuel de collecte du secteur agricole qui devrait répondre aux besoins en données de plus en plus détaillées sur la filière. Elle a couvert toute la zone de production sauf Karimama, soit quarante-trois (43) communes dans huit (08) départements. C'est une enquête par sondage à deux degrés où chaque commune constitue une zone indépendante de collecte. Les unités statistiques du premier degré ou unités primaires (UP) sont les villages dans lesquelles vivent les propriétaires de verger indépendamment du lieu-dit des plantations et les unités secondaires (US) sont constituées par les producteurs de ces villages échantillons. Au total, 3074 exploitants ont permis de recueillir les données nécessaires à l'estimation des paramètres.

Indicateurs clés

Tableau 1: Indicateurs clés.

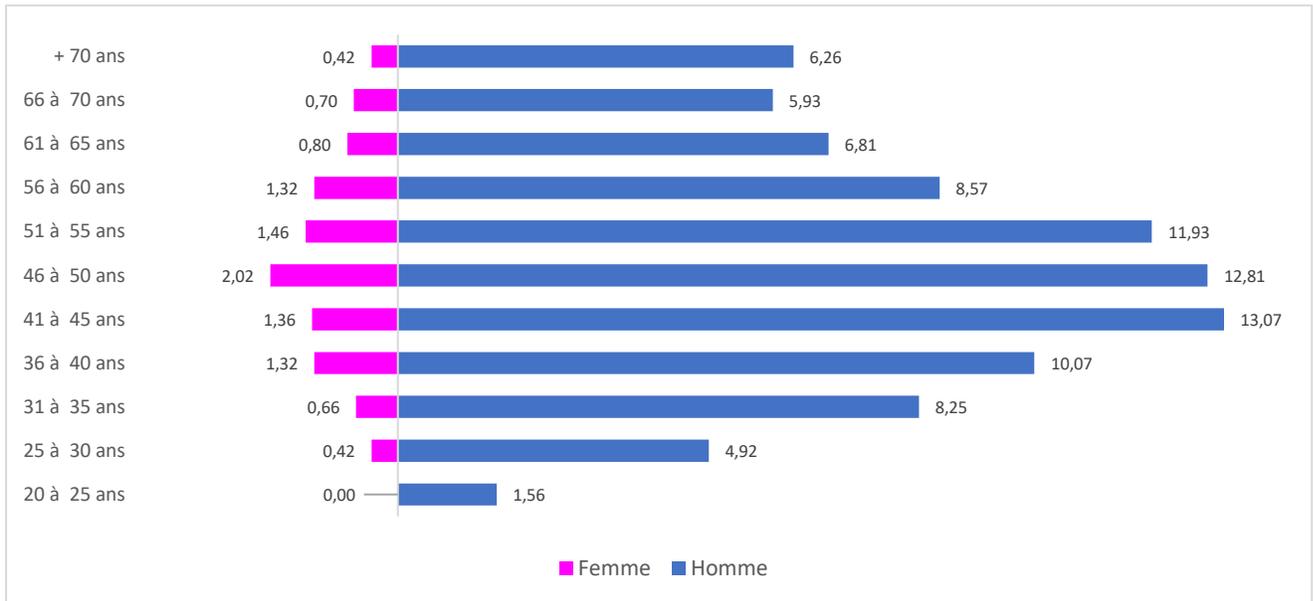
N°	Indicateurs	Unités	Valeur 2023
1	Production estimée en 2023	Tonnes	203 844,08
2	Rendement moyen par arbre en 2023	Kg/arbre	4,75
3	Potentiel de production en 2023	arbre	42 887 014
6	Age moyen des plantations	an	15,8
7	Taille moyenne des plantations	ha	2,2
8	Nombre moyen de plantations par producteur	Nombre	1,5
9	Proportion des producteurs appartenant à une OPA	%	43

Source : Enquête d'estimation de la production de l'anacarde, Bénin, 2023

La culture de l'anacarde, une affaire de quinquagénaire et peu pratiquée par les femmes

Présente dans tous les sept (07) pôles de développement agricole du pays, l'anacarde est classée parmi les cultures à forte valeur ajoutée qui cristallisent la politique agricole du Bénin. Les activités de production, de transformation et de commercialisation de cajou participent de façon subséquente à l'objectif de diversification du sous-secteur agricole faisant de l'anacarde une filière qui compte de plus en plus à travers les campagnes agricoles. Au recensement national de l'agriculture de 2019, environ 147 270 exploitations se consacrent à la filière, soit 10% de celles pratiquant la production végétale et 50% de celles disposant de plantations de cultures pérennes comme le palmier, le cocotier, les agrumes, le manguier et autres.

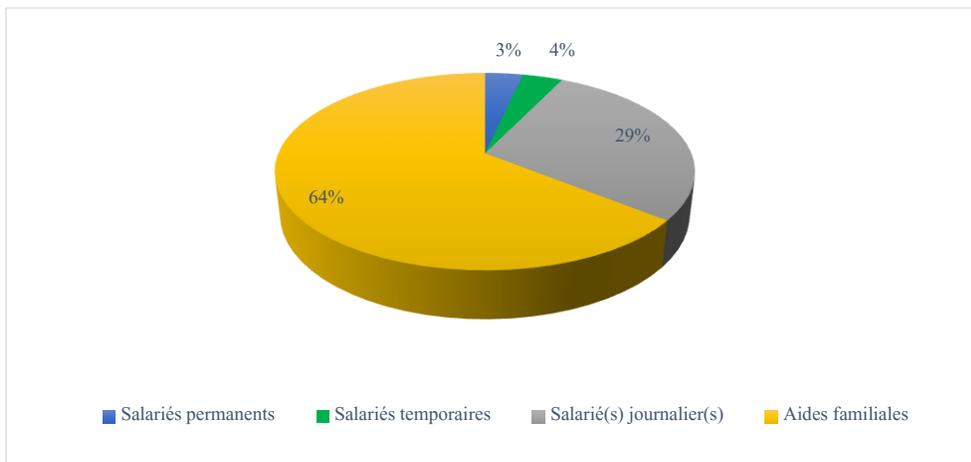
Selon la dernière enquête sur la production de l’anacarde réalisée en 2023, les exploitants de verger d’anacardier ont un âge moyen de 50 ans et ne sont constitués que de 10% de femmes. Près de neuf producteurs sur dix sont dans la culture de l’anacarde depuis plus de cinq ans. Les exploitants faisant leurs premiers pas dans l’activité ne représentent que 0,10 % des enquêtés.



Graph 1 : Répartition (%) des producteurs d’anacarde par sexe et classe d’âge, enquête 2023

Une main d’œuvre essentiellement familiale

Les activités d’entretien et de récolte des vergers absorbent une main d’œuvre non négligeable que les producteurs puisent essentiellement dans la sphère familiale. En effet, 64% des hommes et femmes travaillant dans les exploitations sont les actifs du ménage du propriétaire du verger contre environ 30% de travailleurs journaliers rémunérés à la tâche. Les salariés permanents ou saisonniers représentent respectivement 3% et 4% des emplois utilisés.

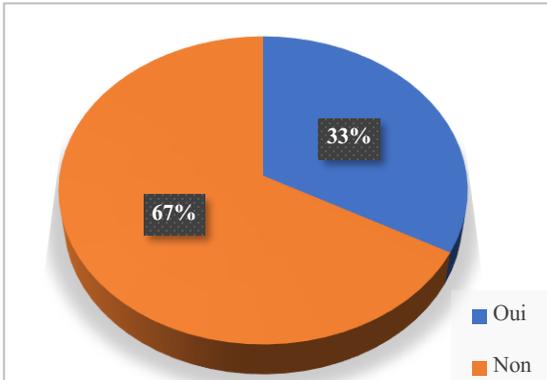


Graphique 2 : Type de main d'œuvre utilisée par les producteurs d'anacardier

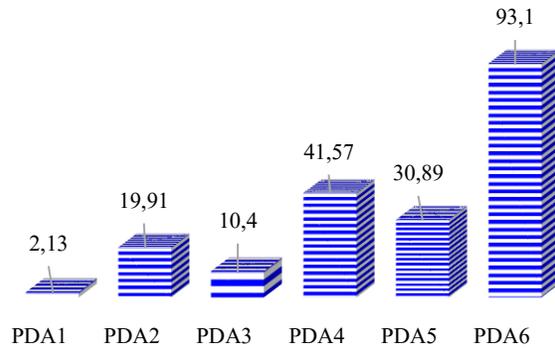
En dehors de l'exploitation de parcelles de cajou, la plupart des producteurs s'adonnent à d'autres activités agricoles dont les cultures vivrières qui constituent l'activité principale de plus des deux tiers d'entre eux. L'anacarde étant la principale source de revenus d'environ 15% des propriétaires de vergers.

Une structuration des producteurs en progression avec des marges d'amélioration

En matière de structuration de la filière, près de 43% des exploitants sont affiliés à une organisation professionnelle agricole. La principale faitière étant la Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin (FENAPAB). elle s'est assignée comme mission de contribuer à la promotion de la filière anacarde et assurer la bonne coordination des organisations de producteurs au Bénin. A ce titre, elle défend les intérêts de tous les producteurs d'anacarde membres et non membres en vue d'améliorer leurs revenus et les conditions de travail. A travers son Agrément en Conseil Agricole, elle développe un panel de services variés prioritairement au profit de ses membres de même qu'aux producteurs non membres. Elle assure, entre autres, l'encadrement technique des producteurs avec d'autres acteurs notamment l'ATDA4, les ONG et et les projets porgrammes. Selon les résultats de l'enquête, environ un exploitant sur trois est touché par les appuis de ces acteurs qui sont essentiellement des formations sur l'entretien des vergers, les techniques de récolte et de commercialisation groupée, la vie coopérative et la réhabilitation des anciennes plantations.



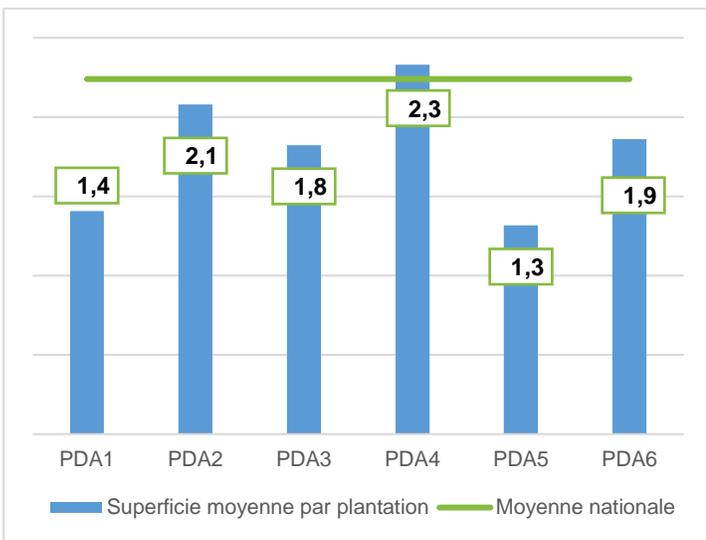
Graph 3 : Encadrement des producteurs



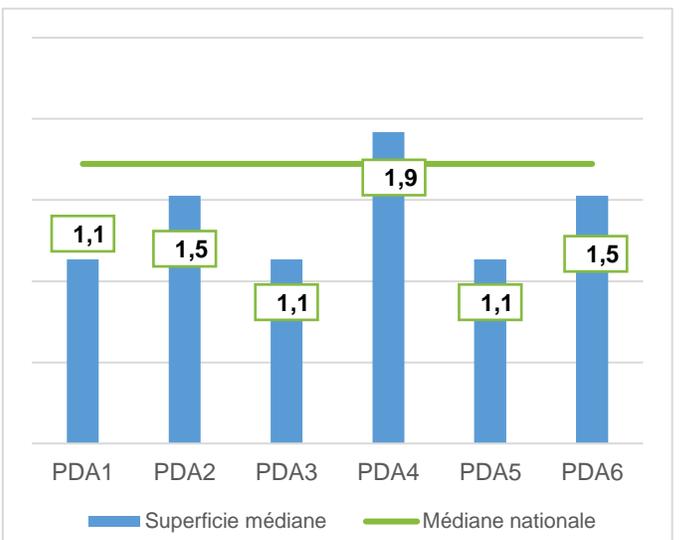
Graph 4 : Encadrement des producteurs par Pôle de Développement Agricole

La taille moyenne des plantations est de 2,2 ha avec la moitié des plantations ayant moins de 1,7 ha

Les plantations d'anacardiés sont concentrées dans les départements de la Donga, des Collines, du Borgou et de l'Atacora. Le pôle 4 abrite d'ailleurs plus de trois quarts des exploitations du pays. La taille moyenne des exploitations est de 2,2 ha dans le pays. En dehors des PDA 2 et PDA 3, les exploitations des autres PDA ont une taille moyenne de moins d'un hectare. Le PDA 4 est le seul dont les exploitations ont une taille moyenne au-delà de la moyenne nationale soit ??????. En outre, on note que la moitié des plantations au Bénin ont une taille inférieure à 1,7 ha.



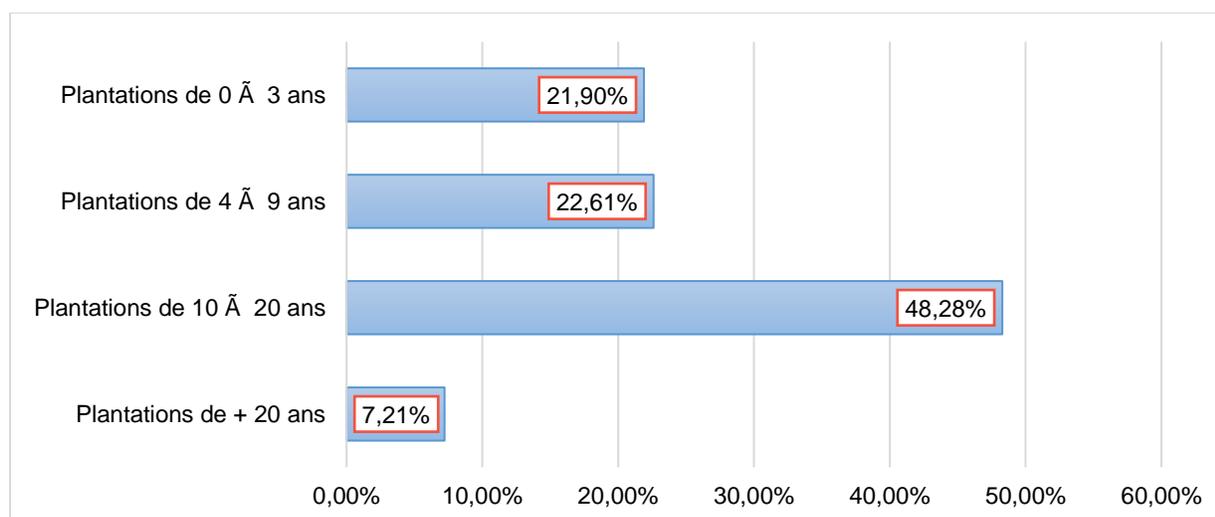
Graph 3 : Taille moyenne des plantations par PDA



Graph 4 : Taille médiane des plantations par PDA

Une plantation sur deux a un âge compris entre 10 et 20 ans

Environ la moitié des plants d'anacardier sont aujourd'hui âgés de 10 à 20 ans et une parcelle sur cinq a été mise en place lors des trois dernières années. Pour booster la productivité de la filière, la mise aux normes des anciennes plantations par les opérations d'élagage, d'éclaircie, de sarclage et autres entretiens sont promus un peu partout dans la zone de production.



Graph 5 : Proportion (%) des parcelles par classe d'âge des plantations

En termes de superficie, les parcelles détenues par les hommes couvrent 94,06% des plantations d'anacarde.

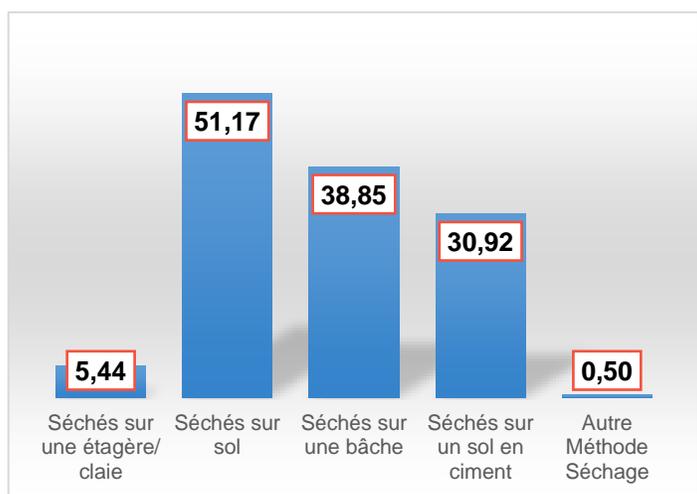
Une filière très biologique

Moins de trois producteurs d'anacarde sur cent utilisent de fertilisants dans les plantations. Parmi ceux qui l'utilisent, les types de fertilisants rencontrés sont : les fertilisants chimiques avec 88,52% et les engrais organiques à hauteur de 15,57%. Notons que ces fertilisants ne sont pas directement appliqués à l'anacardier mais plutôt aux cultures mixtes.

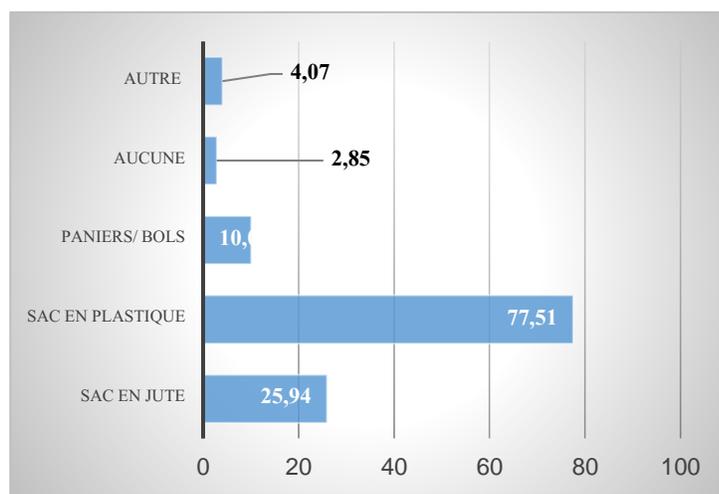
L'opération culturale la plus courante est le désherbage pratiqué par plus de quatre producteurs sur cinq. Le labour (40,27%), l'élagage (39,58%), les éclaircies (19,20%) sont les autres opérations culturales les plus pratiquées sur les plantations d'anacarde.

Les producteurs adoptent plusieurs techniques de séchage de noix simultanément. Un peu plus de la moitié des producteurs (51,17 %) font un séchage au sol, 38,85% utilisent des bâches et 30,92 % font sécher les récoltes sur des sols cimentés.

Les récoltes sont généralement faites par ramassage des noix tombées des arbres (96,37%) et stockées dans les habitats en attente de commercialisation par plus de neuf producteurs sur 10. En ce qui concerne les matériels de stockage, plus de sept producteurs sur 10 utilisent les sacs de polypropylène communément appelés sacs en plastique, un quart d'entre eux utilisent des sacs de jute et 10% des paniers et/ou bols.



Graphe 6 : Répartition (%) des producteurs suivant la méthode de séchage.



Graphe 7 : Répartition (%) des producteurs par matériel utilisé pour le stockage des noix.

Tableau 2 : Répartition (%) des producteurs par pôle et suivant le lieu de stockage des produits.

PDA	Lieu stockage				
	Dans une chambre	Magasin de la coopérative ou du village	Sous un hangar	A l'air libre	Autres
PDA1	100	0	0	0	0
PDA2	87.86	5.91	5.49	0.53	0.21
PDA3	94.9	3.71	0	0	1.39
PDA4	93.98	2.35	0.52	0	3.15
PDA5	98.25	0.25	0	0.75	0.75
PDA6	75.14	24.32	0	0	0.54
Ensemble	92.15	4.23	1.62	0.21	1.78

Source : Enquête d'estimation de la production de l'anacarde, Bénin, 2023

Tableau 3 : Répartition (%) des producteurs par pôle et par techniques de récolte.

PDA	Technique de récolte		
	Ramasser les fruits/ noix tombés sur le sol	Cueillir les fruits/ noix sur les arbres quand ils sont murs	Autre
PDA1	98 %	2 %	0 %
PDA2	94.61 %	5.28 %	0.11 %
PDA3	88.63 %	9.98 %	1.39 %
PDA4	99.89 %	0.06 %	0.06 %
PDA5	90.77 %	9.23 %	0 %
PDA6	100 %	0 %	0 %
Ensemble	96.27 %	3.51 %	0.21 %

Source : Enquête d'estimation de la production de l'anacarde, Bénin, 2023

Le Pôle de Développement Agricole 4, coeur de la zone de production de l'anacarde au Bénin.

Le potentiel de production représente l'ensemble des arbres en âge de production de toutes les exploitations du pays. Il s'agit donc de l'effectif des arbres âgés de trois ans et plus qui s'établit à 42 887 014 arbres producteurs lors de la campagne agricole 2023-2024. Plus de 76 % des plants ayant produit lors de cette campagne se retrouvent dans le pôle 4. Le détail selon les tranches d'âge et par PDA est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Estimation du potentiel de production (nombre d'arbres productifs) par tranche d'âge.

PDA	Plantations de 4 à 9 ans	Plantations de 10 à 20 ans	Plantations de + 20 ans	Ensemble
PDA1	1 393	1 261	1 502	4 156
PDA2	2 112 770	2 659 506	3 756 250	8 528 526
PDA3	192 578	261 579	90 075	544 231
PDA4	4 061 043	13 346 817	15 398 932	32 806 792
PDA5	33 032	74 973	135 251	243 256
PDA6	214 980	205 841	339 231	760 052
Ensemble	6 615 795	16 549 978	19 721 241	42 887 014

Source : Enquête d'estimation de la production de l'anacarde, Bénin, 2023.

Une production en constante progression et un potentiel industriel en boom.

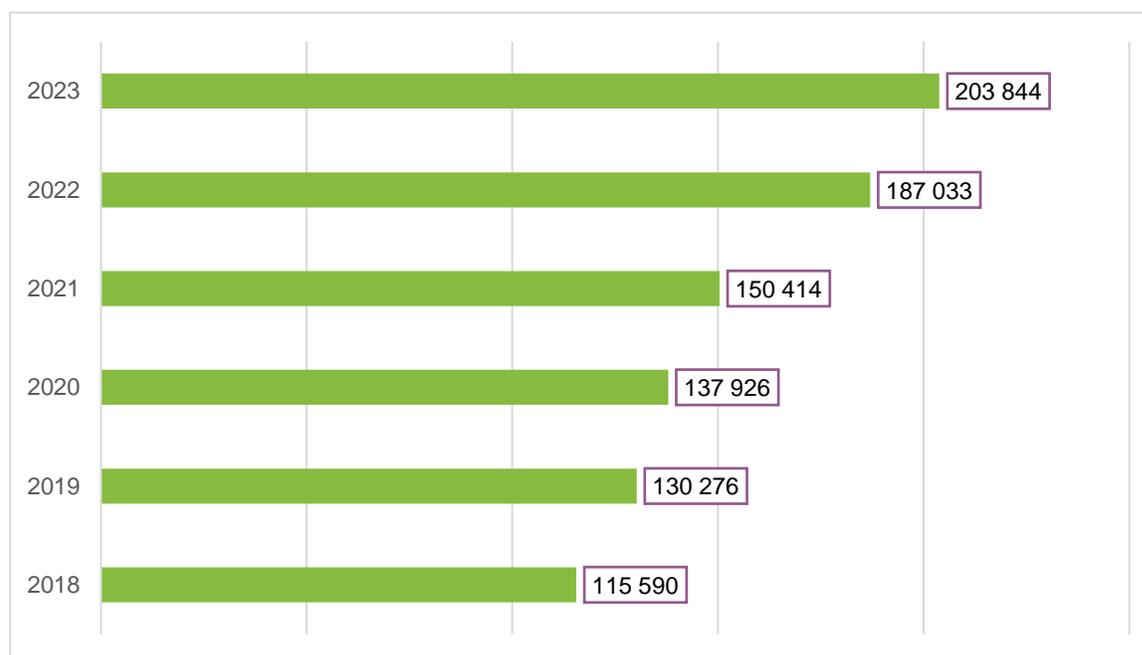
Au cours de la campagne 2023-2024, la production de l'anacarde est estimée à 203 844 tonnes. Le pôle 4 détient à lui seul 77,45% de la production nationale suivi du pôle 2 qui contribue pour environ 20% à la production nationale. Le rendement moyen à l'arbre est évaluée à 4,75 kg.

Tableau 5 : Production par tranche d'âge (tonnes).

POLES	POTENTIEL PRODUCTION	RENDEMENT ARBRE (Kg/Ha)	PRODUCTION (T)	Poids (%)
PDA1	4 156	4,531	18,83	0,01
PDA2	7 665 865	4,730	39 664,53	19,46
PDA3	544 231	3,680	1 935,26	0,95
PDA4	33 669 453	4,497	157 872,71	77,45
PDA5	243 256	4,294	1 023,03	0,50
PDA6	760 052	4,445	3 329,73	1,63
PRODUCTION (T)	42 887 014	4,75	203 844,08	100,00

Source : Enquête d'estimation de la production de l'anacarde, Bénin, 2023.

La production de 2023 est en progression de 9,0% par rapport à celle de 2022 (187 033 tonnes). Sur les cinq dernières années, la production de l'anacarde a connu un niveau d'accroissement global de 56,5%.



Graphique 8: Evolution de la production (en tonnes) de l'anacarde de 2018 à 2023.

Des unités de transformation qui ne tournent pas encore à leur plein potentiel

L'autre maillon en pleine mutation de la filière est la transformation. Selon les données du Conseil National des Transformateurs de Cajou (CNTC), sur une capacité installée d'environ 65 000 tonnes pour la transformation des noix de cajou (14 unités de transformation dont 3 non fonctionnelles entre 2022 et 2023 pour la transformation des noix de cajou), 19 100 tonnes et 26 035 tonnes ont été transformées respectivement en 2022 et en 2023. A ces unités, s'ajoutent celles installées au niveau de la GDIZ pour la transformation des noix de cajou dont les capacités sont de 120 000 tonnes par an et qui ont transformé 57 000 tonnes de noix de cajou au titre de la campagne 2022-2023 selon les données de la Société d'Investissement et de la Promotion de l'Industrie (SIPI).

Par ailleurs, les unités de transformation des pommes en jus existent dans le pays (25 unités en 2022 et 2023) et qui ont permis de transformer respectivement 225 tonnes et 250 tonnes de pommes en 450 000 et 500 000 bouteilles de 25 cl respectivement en 2022 et 2023 selon la CNTC. Au niveau de la GDIZ, 1200 tonnes d'amandes transformées ont été exportées selon la SIPI.

Par :

Eumoresque COVI, Direction de la Statistique Agricole

Codjo Serge ABALLO, Direction de la Statistique Agricole

Coordination

Alexandre BIAOU, Directeur de la Statistique Agricole

Relecture

Damien D. AHOLOUKPE, Direction de la Statistique Agricole

Hakibou MOUSSA, Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Borgou

Abiboulaye BONI MAMA, Agence Territoriale de Développement Agricole pôle 4

Ferdinand GBEDE, Responsable Suivi Évaluation FENAPAB

Merci de citer ce document comme suit : Direction de la Statistique Agricole (DSA), avril 2024. L'ANACARDE AU BENIN, UNE FILIERE EN PLEINE MUTATION, MAEP. COTONOU, BÉNIN. AVRIL 2024. <https://dsa.agriculture.gouv.bj>

Information de contact – Direction de la Statistique Agricole

- Tel. : +229 21 30 10 87
- Email : dsa.maep@gouv.bj.
- Site Web : <https://dsa.agriculture.gouv.bj>